

LES RELATIONS BELGIQUE CONGO

par Frank Marchal



© CPCP asbl - décembre 2008

CPCP - Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation asbl
Rue des Deux Eglises, 45 - 1000 Bruxelles - Tél.: 02/238 01 00 - info@cpcp.be - www.cpcp.be



INTRODUCTION

La Belgique partage un « lourd » passé avec le Congo. Seule colonie de notre pays, la Belgique a eu pendant de longues années une influence considérable sur ce pays. À l'occasion du centenaire de la reprise du Congo par notre pays, il est intéressant de se poser la question suivante : mais qu'en est-il aujourd'hui ? L'avis des Belges pèse-t-il toujours là-bas ? Que reste-t-il des relations entre Bruxelles et Kinshasa ? En fait, nous pensons que le poids de notre pays a fortement diminué par rapport au passé. Ce passé pèsera lourd dans nos relations futures. Nous allons retracer le fil de l'histoire pour mieux appréhender l'évolution des liens tissés entre nos deux pays. Nous découperons cette histoire en quatre parties. D'abord nous aborderons la période de la colonisation, après l'indépendance du Congo et l'ère du mobutisme, ensuite le déclin de Mobutu à aujourd'hui et enfin, nous terminerons par la question de l'avenir.

LA COLONISATION

C'est à partir du dernier quart du XIX^{ème} siècle que les puissances¹ européennes entreprennent une expansion coloniale de l'Afrique subsaharienne afin de renforcer leur prestige et leur puissance. Mais aussi pour d'évidentes raisons économiques, (débouchés commerciaux, richesses du sol..) idéologiques (amener la civilisation) et sociales (nouveaux emplois). Ce mouvement s'est poursuivi jusqu'à la Première Guerre Mondiale.

Dès son accession au trône en 1865, le roi bâtisseur envisage de doter la Belgique d'une colonie. En 1876, Léopold II organise au palais royal une conférence géographique internationale. Par la suite, le roi embauche l'explorateur Stanley qui vient de traverser l'Afrique en suivant le fleuve Congo. En 1885, après de nombreuses tractations diplomatiques, Léopold II obtient à Berlin l'autorisation de créer l'État indépendant du Congo.² Grâce à différents traités conclus, il s'approprie à peu près toutes les activités, les terres et les richesses du Congo. Durant la première partie de la colonisation, l'exploitation léopoldienne est très dure, il asservit les populations autochtones et organise un trafic d'ivoire et de caoutchouc rouge.³ En 1908, le Parlement belge assure la tutelle sur le territoire qui sera dénommé le Congo belge. De 1885 à 1908, ces territoires sont la propriété personnelle du souverain. La deuxième partie de la colonisation sous le contrôle de l'État belge sera moins rude mais continuera à exploiter les richesses naturelles du Congo.

¹ Le concept de puissance est défini par Raymond Aron comme : « la capacité d'une unité politique d'imposer sa volonté aux autres unités. » R. Aron, *Paix et guerre entre les nations*, Calmann-Lévy, Paris, 1962.

² E. Toussaint « Les crimes de la Belgique coloniale au Congo. » *Devoir de mémoire* par Éric Toussaint. Exposé d'Éric Toussaint, Liège, mardi 12 juin 2007

³ A. Hochschild, « Les Fantômes du roi Léopold II. Un holocauste oublié » par Antoine de Gaudemar, *Libération*, 15/10/1998.



Qu'a apporté notre pays au peuple congolais ? Excepté les infrastructures comme le chemin de fer, nous pouvons nous poser la question légitime de notre présence en Afrique Centrale. De plus, aujourd'hui, les voies de communication y sont totalement détruites. Nous avons voulu imposer notre modèle démocratique sans tenir compte des spécificités congolaises, de leur histoire, de leur culture etc. Nous avons pillé sans scrupule leurs ressources. Ces dernières se situent principalement dans l'Est du Congo et font l'objet de nombreuses convoitises. Celles-ci entraîneront durant toute l'histoire du pays de nombreux conflits pour en prendre le contrôle.

L'INDÉPENDANCE DU CONGO ET L'ÈRE DU MOBUTISME

La décolonisation ne s'est pas faite en un jour. C'est sous l'impulsion des déclarations d'indépendance des autres colonies notamment françaises que le processus s'est enclenché au Congo. Un des éléments déterminant fut une émeute des habitants de Léopoldville en 1959. Dans cette même ville a lieu la cérémonie de proclamation d'indépendance le 30 juin 1960. De 1960 à 1963, le pays est en proie à la guerre civile. Le premier Premier Ministre du Congo est Patrice Lumumba. Arrêté par le colonel Mobutu, alors chef d'état-major, il est exécuté le 17 janvier 1961. Les débuts de la décolonisation sont difficiles tout comme les relations entre les deux États. Une première pierre d'achoppement est la répartition de la dette entre l'ancienne colonie et « sa » métropole. Un accord interviendra entre eux vers 1966.

En 1965, le maréchal Mobutu prend le pouvoir par un coup d'état militaire contre le Président Moïse Tshombé élu un an auparavant. Le nouvel homme fort du pays reprend à son compte le système d'exploitation mis sur pied par les colons. Les mines sont principalement exploitées par des compagnies européennes et belges.⁴ En 1971, Mobutu change le nom du pays pour Zaïre. Il met sur pied une campagne pour un retour aux valeurs africaines, ce qui refroidit l'entente avec la Belgique. Le régime autoritaire mobutiste à parti unique instauré en 1982 et la prise de distance face à l'ancienne métropole ne crée pas un climat de confiance pour entretenir de bonnes relations. Ces dernières entre l'État belge et le maréchal Mobutu peuvent être comparées à « la gestion d'un bras de fer récurrent⁵ ». Cependant, dans les années 1980, les échanges commerciaux entre les deux pays sont à nouveau très importants, ce qui augmente l'intérêt des Belges envers leur ancienne colonie.

Suite à la pression internationale et à l'effondrement du cours du cuivre qui faisait la richesse du Zaïre, le maréchal autorise le multipartisme en 1990 pour redorer son image. Il entreprend d'organiser une transition démocratique. La chute des Régimes soviétiques va encore accélérer la disgrâce du « léopard de Kinshasa » car les États-Unis ne lui apportent plus leur soutien.

⁴ A. Cyr, « Le lourd impôt payé par le peuple congolais pour ses immenses richesses naturelles », in *Alternatives internationales*, le 11 novembre 2008.

⁵ T. Munyengayi, « Évènements du camp de Lubumbashi, mauvais départ de la transition », in *Potentiel*, édition 3725, 12 mai 2006.



Dans ses mémoires, Marc Eyskens, ancien Premier Ministre, explique que le Roi Baudouin en apprenant que Mobutu lançait lui-même la vague antibelge, prit une part active dans la rupture de leurs relations.⁶ L'épisode tragique du campus de Lubumbashi⁷ en mai 1990, lors duquel des étudiants furent massacrés, finit par geler les relations entre les deux Nations.

DU DÉCLIN DE MOBUTU À AUJOURD'HUI

Les relations entre nos protagonistes sont quasiment au point mort durant toute la décennie 1990. De violentes tensions interethniques frappent à nouveau l'Afrique Centrale comme en 1993 dans la province du Kivu et au Shaba - ex-Katanga qui fut rongé par deux guerres à la fin des années 1970. Le génocide rwandais de 1994 va déplacer de nombreux réfugiés vers le Congo ce qui attise les tensions au niveau de ses frontières. En 1996, Laurent-Désiré Kabila crée l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre, soutenus par l'Ouganda et le Rwanda. En mai 1997, Kabila s'autoproclame Président. Il rebaptise le pays République Démocratique du Congo.⁸

Il faut attendre l'entrée en fonction de Louis Michel comme Ministre des Affaires étrangères en 1999 pour renouer les liens avec la RDC. Le Ministre replace au coeur des préoccupations politiques la région de l'*Afrique des Grands Lacs*. Il est vrai que nous constatons une énorme instabilité dans toute la région durant cette période. Il perpétuera cette mission en tant que commissaire européen pour la coopération au développement.

Suite à l'assassinat du Président Kabila, son fils lui succède en 2001. Le nouveau Président, Joseph Kabila, rassemble différents acteurs sociopolitiques congolais pour lancer une période de transition démocratique. Celle-ci mène aux premières élections libres du pays en 2006.

L'AVENIR ?

Au niveau politique, depuis plus de six mois, les relations diplomatiques entre les deux pays sont tendues suite à certains propos⁹ tenus par Monsieur Karel De Gucht, Ministre belge des Affaires étrangères. Le Président actuel de la République Démocratique du Congo, Monsieur Joseph Kabila, a fait fermer son consulat à Anvers et a rappelé son ambassadeur en consultation.¹⁰ Ces actions sont symboliquement très fortes dans le jeu des relations diplomatiques. De récentes entrevues entre les deux pays tendent vers une normalisation de leurs relations politiques.

⁶ Article mis en ligne sur le site de La Libre Belgique, C. Laporte, "Le roi Baudouin n'était certainement pas clérical", mis en ligne le 28/10/2008

⁷ Dans la nuit du 11 mai 1990, des hommes de la garde présidentielle furent envoyés sur le campus de Lubumbashi pour réprimer une « éventuelle » marche protestataire des étudiants sur Kinshasa. Ces étudiants souhaitaient accélérer le processus de la transition démocratique entamé peu de temps avant.

⁸ C. Gouëset, « Du Congo belge au Congo démocratique, chronologie », L'Express.fr, mis en ligne le 16/07/2007.

⁹ K. de Gucht a évoqué « un droit de regard moral » sur la politique congolaise, en raison des 200 millions de dollars dépensés par la Belgique. « Karel De Gucht: l'homme qui toise le monde » Le Vif.be, le 10/11/2008.

¹⁰ « Crise: le Congo fait languir la Belgique », Le Vif.be avec Belga, le 28/05/2008.



Au niveau économique, la Belgique occupe une place de moins en moins importante en RDC contrairement aux investisseurs étrangers comme la Chine ou le Brésil. Selon Guy Vantemsche, professeur d'histoire contemporaine à la VUB : « on note la quasi-disparition des intérêts belges directement implantés au Congo. Le nombre de Belges dans ce pays a fortement baissé. Il reste donc peu d'incitants directs pour les autorités belges à renouer des fils rompus. »¹¹

VERS UN RÔLE HUMANITAIRE ?

L'Union Européenne a construit une politique d'aide au développement et de coopération envers l'Afrique, notre pays peut s'y prévaloir d'une certaine expérience. Lors de nombreuses situations de conflits en RDC, notre pays pourrait y apporter son aide. La Belgique débloque annuellement 200 millions de dollars qu'elle donne à des ONG pour développer des projets de créations d'infrastructures et autre en RDC. Notre influence dépendrait-elle donc du poids de L'Union Européenne ?

CONCLUSION

Le Congo a un passé et un présent tumultueux rongé par de multiples guerres des chefs et de vaines tentatives de transition démocratique jusqu'en 2006. À l'heure actuelle, la situation dans l'Est du pays est toujours préoccupante. Les rivalités pour s'appropriier les richesses minières de cette région entravent toujours les possibilités de stabilité en République Démocratique du Congo. Notre pays pourrait y jouer un rôle humanitaire. Plus largement, notre poids sur la scène internationale ne dépendrait-elle pas de l'influence de l'Union Européenne sur celle-ci ?

La relation d'amour-haine qui unit la Belgique au Congo est due, en majeure partie, aux souvenirs douloureux de la période coloniale. Encore aujourd'hui, les relations entre les deux Nations sont en dents de scie. Notre pays a joué un rôle important en Afrique Centrale tant qu'elle y possédait de nombreux intérêts commerciaux.

En fin de compte, la qualité de nos relations ne dépendrait-elle pas de la quantité de nos échanges commerciaux et de nos intérêts économiques en RDC ? Ceux-ci étant aujourd'hui fortement réduits notre poids y serait considérablement amoindri.



SOURCES

A. Cyr, « Le lourd impôt payé par le peuple congolais pour ses immenses richesses naturelles », in *Alternatives internationale*, le 11 novembre 2008.

T. Munyengayi, « Évènements du campus de Lubumbashi, mauvais départ de la transition », in *Potentiel*, édition 3725, 12 mai 2006.

Article mis en ligne sur le site de *La Libre Belgique*, C.Laporte, “Le roi Baudouin n’était certainement pas clérical” Mis en ligne le 28/10/2008

« Crise: le Congo fait languir la Belgique », *Le Vif.be* avec Belga, le 28/05/2008.

Article mis en ligne sur le site de *La Libre Belgique* le 15/11/1998 M.F.C. « Belgique-Congo : L’avenir? »

C. Gouëset, « Du Congo belge au Congo démocratique, chronologie », *L’Express.fr*, mis en ligne le 16/07/2007.

A. Hochschild, « Les Fantômes du roi Léopold II. Un holocauste oublié » par Antoine de Gaudemar, *Libération*, 15/10/1998.

« Karel De Gucht: l’homme qui toise le monde » *Le Vif.be*, le 10/11/2008

Article mis en ligne sur le site de *La Libre Belgique*, C.Le, “Le roi Baudouin n’était certainement pas clérical” Mis en ligne le 28/10/2008

R.Aron, *Paix et guerre entre les nations*, Calmann-Levy, Paris, 1962.

DÉSIREUX D’EN SAVOIR PLUS !

Animation, conférence, table ronde... n’hésitez pas à nous contacter,
Nous sommes à votre service pour organiser des activités sur cette thématique.